

Image not found or type unknown



recuperer mes heures de dif

Par **nhero**, le **26/01/2009** à **23:55**

bonjour

j ai reçu ma lettre de licenciement le 24 decembre , je suis en preavis pendant 2 mois
je dois faire ma demande de dif de 26.30 h par recommande avant la fin de mon preavis
apparemment il faut donner un nom d organisme ?
a ce jour je n ai pas d idee , n etant pas bien dans ma tete .
que puis je faire pour recuperer ces heures ?

MERCI POUR VOS REPONSES

SYLVIE